

PLAN DE CONTINGENCE INONDATION 2025

Juillet 2025

Préparé par le Gouvernement et ses Partenaires

Le Plan de contingence inondation a pour objectif la mise en place d'un outil permettant d'avoir une vision globale et multisectorielle de la réponse à une situation récurrente à laquelle le pays fait face chaque année durant la saison des pluies. Cet outil de planification qui est le résultat de la consultation entre les départements ministériels et les acteurs humanitaires constitue également une mise à jour du Plan de contingence inondation élaboré en 2024. Il offre une vision d'ensemble des interventions à mener et fixe un cadre harmonisé pour la préparation et la gestion de la crise.

Sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre institutionnel de l'État tchadien qui assure la conduite et la coordination de la réponse. Ainsi, la coordination et la mise en œuvre des actions de préparation et de réponse aux inondations relèvent de la responsabilité régalienne de l'État tchadien, assurée par le Comité national de prévention et de gestion des inondations, institué par l'arrêté n° 0362, et appuyé par son Comité technique, établi par l'arrêté n° 001. De plus, placée sous l'autorité du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) assure la gestion opérationnelle des crises d'inondation au profit de ces structures nationales, dans le strict respect des prérogatives de chaque ministère sectoriel et en coordination avec les partenaires humanitaires et techniques. L'assistance humanitaire étant assurée par le Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et des Affaires Humanitaires.

Plus largement, ce plan vise à garantir que les capacités de réponse, qu'elles soient étatiques ou non, soient mobilisées de manière coordonnée et efficace. Il définit les rôles et responsabilités des acteurs, identifie les scénarios les plus probables, précise les actions préparatoires minimales à engager et vise à assurer la cohérence entre les différents plans sectoriels. Sa portée est nationale, et il constitue une base de référence pour l'ensemble des parties prenantes engagées dans la réponse aux inondations pluviales et fluviales attendues durant la saison 2025.

Contexte

Le Tchad, par sa position géographique et sa superficie immense, est exposé à une diversité de conditions climatiques entraînant une forte variabilité géographique des précipitations. Le régime pluviométrique oscille souvent entre les extrêmes, moins de 300 mm dans les provinces du Nord et 1000 et plus dans le Sud.

Doté de ressources naturelles, de sources d'énergie renouvelable, de vastes espaces et d'une population jeune et en augmentation, le Tchad est potentiellement capable d'accomplir des progrès significatifs s'agissant de concrétiser le programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Cependant, le pays demeure fragile, il est classé parmi les pays en sous-développement et connaît des crises

humanitaires prolongées, les changements climatiques, les inégalités de genre et d'autres problèmes structurels entravant ses progrès vers le développement durable.

Un plan national de contingence multirisques avait été élaboré en 2017 par le Gouvernement avec le soutien de ses partenaires qui a été mis à jour en mars 2022. Les inondations font partie des risques couverts par ce plan national de contingence multirisques. Le présent Plan de contingence inondation est en parfaite adéquation avec le plan national de contingence multirisques qui s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Gouvernement dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes et de la Gestion des Risques de Catastrophes.

Le Plan de contingence inondation, au regard du contexte des vulnérabilités dans certaines provinces du Tchad, vient ainsi combler le besoin de disposer d'un outil définissant une vision globale et multisectorielle de préparation et de la réponse à une situation récurrente d'année en année à laquelle le pays fait face.

Ce plan contient six éléments pratiques :

- Une définition des scénarios
- Une liste de mesures préparatoires par secteur (actions préparatoires minimales) ;
- Un registre des interventions rapides (plans opérationnels)
- Une liste de vérification des actions inter-organisations couvrant les trois premières semaines de la réponse (procédures opérationnelles standard)
- Des lignes directrices de sortie de crise
- Une feuille de route de communication basée sur le changement.

Ce plan d'urgence repose sur une analyse globale du risque d'inondation, qui combine l'étude de l'aléa (probabilité d'occurrence et intensité des inondations) et l'évaluation de la vulnérabilité des populations et des infrastructures exposées. Cette analyse tient compte de :

- La probabilité d'occurrence des inondations et leur intensité probable ;
- l'étendue des zones exposées, identifiées sur la base des historiques d'inondation et des cartes de risque existantes ;
- la vulnérabilité des populations touchées, selon des critères démographiques, économiques et sanitaires ;
- les capacités locales de réponse, y compris les dispositifs d'alerte précoce et de secours ;
- les facteurs aggravants comme la dégradation environnementale, le défaut d'assainissement urbain ou l'isolement des zones à risque.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES SCENARIOS

Prévision météorologique

L'Agence Nationale de la météorologie prévoit un risque accru d'occurrence des inondations en 2025. Ce risque est lié aux cumuls globalement normaux à tendance excédentaires de précipitations saisonnières de mai à août 2025 dans la zone sahélienne et dans la partie Est de la zone soudanienne. Alors que dans la partie Ouest de la zone soudanienne, notamment les deux Mayo-Kebbi, le Sud-Ouest du Chari Baguirmi, la Tandjilé, les deux Logones et le Mandoul, des cumuls normaux sont attendus.

Aussi ce risque est lié à des cumuls excédentaires de précipitations pour la période de juillet à septembre 2025, aussi bien dans la zone soudanienne que sahélienne du pays. Ce qui pourrait entraîner un risque élevé des inondations.

De juillet à septembre 2025, des précipitations excédentaires avec 45% de chance d'occurrence sont attendues dans les zones soudanienne et sahélienne du pays les provinces concernées sont : Le sud du Kanem, du Barh-El Gazal, du Wadi Fira, la majeure partie du Batha, le Lac, le Hadjer Lamis, le Guéra, le Ouaddaï, le Sila, le Salamat, le Moyen-Chari, le Mandoul, le Chari Baguirmi, les deux Mayo-Kebbi, la Tandjilé et les deux Logones

Prévisions hydrologiques

D'une manière générale, les écoulements excédentaires sont attendus sur tous les bassins sauf le bassin de la Bénoué qui présente une tendance moyenne tendant vers le déficit.

- En 2025, le bassin du Chari présente une tendance supérieure à la moyenne des trente dernières années sur tout le bassin ;
- En 2025, le bassin du Logone affiche une tendance supérieure sur le Logone inférieur et moyenne sur le Logone inférieur et moyen ;

Si les conditions initiales des températures des surfaces des mers continuent à évoluer dans le sens du réchauffement, il est probable que la même situation que celle de la saison précédente c'est-à-dire en 2024 se reproduise avec un risque d'inondation fluviale attendu.

Scénarios

Scénario 1 : Cas de N'Djamena

Durant la période critique allant de fin juillet à mi-septembre 2025, une crue exceptionnelle du fleuve Chari menace les zones urbaines densément peuplées de N'Djamena, en particulier les arrondissements 7, 8 et 9 situés le long des berges. Ces quartiers présentent déjà des signes alarmants de saturation des sols et une élévation rapide du niveau des eaux.

À la station hydrologique de Farcha, les relevés indiquent un niveau du fleuve supérieur à 700 cm, dépassant le seuil d'alerte. Rappelons que le seuil d'alerte est fixé à 700 cm et que le niveau critique observé lors des inondations de 2022 était à 770 cm.

Les prévisions GloFAS confirment une probabilité de plus de 70 % d'une crue dépassant les normes biennales dans les prochains jours, tandis que les données hydrométéorologiques locales signalent une saturation des sols supérieure à 80 %, réduisant considérablement leur capacité de rétention.

Par ailleurs, les habitants des quartiers riverains rapportent des débordements localisés, marquant le début d'une phase d'impact. Plusieurs ménages ont entamé des déplacements spontanés

Hypothèses d'impact :

Les débordements du fleuve entraîneront probablement :

- Des inondations rapides dans les zones basses et non drainées dans certains quartiers des 7, 8 et 9 arrondissements de N'Djamena ;
- Le déplacement spontané de plus de 500 ménages dans les premières 72 heures.
- Enclavement (accès physique difficile) dans certains quartiers de ces arrondissements ;
- Une interruption partielle des services essentiels (eau, électricité, santé).
- Une augmentation des cas de maladies hydriques dans les 10 jours suivant l'impact.

Les indicateurs d'alerte :

Indicateurs	Niveau d'alerte	Sources d'information
Indicateurs hydrométéorologiques		
Niveau du fleuve Chari à Farcha	700 cm atteints	Station hydrologique de farcha
Niveau de saturation des sols	Supérieur à 80%	ANAM
Données pluviométriques	Cumul pluviométrique hebdomadaire dépassant 100 mm en 7 jours	ANAM
Indicateurs communautaires		
Débordement observé dans les quartiers riverains	Présence d'eau dans les rues et dans certaines habitations	Chefs de quartier / Croix-Rouge / Mairies
Déplacement spontané de ménages	Plus 50 ménages déplacés dans un quartier	Chefs de quartier / Croix-Rouge / Mairies

Scénario 2 : Zone Soudanienne (Sud du Tchad)

Durant la saison des pluies, des précipitations intenses et prolongées s'abattent sur les zones agricoles du sud du Tchad, touchant les provinces du Mayo-Kebbi Est, Logone Oriental, Mandoul, Tandjilé, Moyen-Chari et du Salamat. Ces fortes pluies provoquent une montée rapide des eaux dans les bassins versants des fleuves Logone et Chari, entraînant de nombreux débordements dans les zones rurales et semi-urbaines.

Les données de l'ANAM et du SISAAP indiquent des cumuls pluviométriques dépassant les 150 mm en 72 heures dans certaines localités, conjugués à une saturation des sols supérieure à 80 %, réduisant leur capacité à absorber les eaux pluviales. Les affluents du Logone et du Chari débordent, inondant les terres cultivées et entraînant des pertes agricoles estimées à plus de 160 000 hectares.

Plusieurs maisons ont été détruites, forçant les habitants à se replier vers des zones exondées. Par ailleurs, des éleveurs signalent la perte de leurs animaux, emportés par la montée des eaux, accentuant l'impact sur les moyens de subsistance.

Hypothèses d'impact :

- Plus de 160 000 hectares de cultures vivrières seront détruits, aggravant l'insécurité alimentaire.
- Au moins 1 000 ménages seront déplacés dans chaque province prioritaire (Mandoul, Mayo-Kebbi Est, Tandjilé, Logone Oriental, Salamat).
- Les routes rurales et pistes d'accès seront coupées, isolant les villages et entravant l'accès aux soins.
- Des points d'eau seront contaminés, augmentant le risque de maladies hydriques.
- Des pertes de bétail seront signalées, notamment dans les zones de transhumance.

Les indicateurs d'alerte :

Indicateurs	Niveau d'alerte	Sources d'information
Indicateurs hydrométéorologiques		
Cumul pluviométrique	> 150 mm en 72h dans une localité	ANAM / SISAAP
Saturation des sols	> 80 %	Données hydrométéo locales
Débordement des affluents du Logone ou du Chari	Observation directe ou modélisation	ANAM / témoignages des communautés
Indicateurs communautaires		
Pertes agricoles	> 50 000 hectares cumulés dans les provinces du Sud	Ministère de l'Agriculture / SISAAP
Perte de bétail	> 5 000 têtes dans les zones pastorales	CRT / Délégation de l'élevage
Déplacement de population	> 1 000 personnes déplacées dans une province	Autorités locales / OCHA / CRT
Maisons détruites	> 500 habitations dans une province	Évaluations rapides CPA/DTM / communes

Scénario 3 : Zone Sahélienne

En pleine saison des pluies, des précipitations exceptionnellement concentrées s'abattent sur la bande sahélienne du Tchad, une zone habituellement semi-aride. Les provinces du Batha, Borkou, Kanem, Lac, Hadjer-Lamis et Ennedi Est enregistrent des cumuls pluviométriques supérieurs de 400 à 600 % à la moyenne saisonnière, selon les données de l'ANAM.

Les cours d'eau temporaires et les vallées sèches se transforment en torrents imprévisibles, provoquant des inondations soudaines. Emportant des maisons, du bétail et autres biens de toute nature...

Hypothèses d'impact :

- Plus de 150 000 personnes pourraient être affectées dans la bande sahélienne, comme observé en 2024.
- Environ 20 000 ménages pourraient être déplacés vers des zones exondées ou des centres urbains.
- Les sites d'accueil spontanés risquent d'être surchargés, avec des capacités d'hébergement insuffisantes.
- Des pertes humaines sont probables, notamment dans les zones enclavées sans système d'alerte fonctionnel.
- Des pertes agricoles estimées à plus de 50 000 hectares sont attendues dans les zones cultivées du Batha, du Lac et du Hadjer-Lamis.
- Environ 60 000 têtes de bétail pourraient être emportées ou décimées.
- Les routes rurales et les ponts seront partiellement ou totalement détruits, isolant certains villages.

Indicateurs :

Indicateurs	Niveau d'alerte	Sources d'information
Indicateurs hydrométéorologiques		
Pluviométrie extrême	> 100 mm en 24h dans une zone	ANAM / AGRHYMET
Anomalie pluviométrique	> 400 % par rapport à la moyenne décennale	ANAM
Montée rapide des écoulements	Hausse soudaine du débit dans les ouadis ou vallées sèches	FANFAR / ANAM, témoignages des communautés
Saturation des sols	> 80 % dans les zones argileuses	Données locales / SISAAP
Indicateurs communautaires		
Déplacement de population	> 500 ménages dans une province sahélienne	Autorités locales/ CRT / OCHA

Destruction d'habitations	> 200 maisons effondrées ou inondées	CPA / communes / DTM
Signalement de pertes de bétail	> 5 000 têtes	Délégation de l'élevage / CRT
Contamination des points d'eau	Confirmée par les services sanitaires	Ministère de la Santé / OMS / UNICEF

Scenario 4 : Durant les périodes de juillet-août et juillet-août-sept 2025

Saison fin juillet au Septembre :

Dans toute la zone sahélienne et une partie de la zone soudanienne notamment le Moyen Chari et Salamat, les cumuls de précipitations excédentaires sont probables

Dans la zone soudanienne, des cumuls normaux avec 50% de chance d'occurrence c'est-à-dire pourcentage de chance d'avoir des cumuls pluviométriques proches de la moyenne normale sont probablement attendues, notamment les deux Mayo-Kebbi, le Sud-Ouest du Chari Baguirmi, la Tandjilé, les deux Logones et le Mandoul.

Saison Août-Septembre :

Des précipitations excédentaires avec 45% de chance d'occurrence sont attendues dans les zones soudanienne et sahélienne du pays les provinces concernées sont : Le sud du Kanem, du Barh-El Gazal, du Wadi Fira, la majeure partie du Batha, le Lac, le Hadjer Lamis, le Guéra, le Ouaddaï, le Sila, le Salamat, le Moyen-Chari, le Mandoul, le Chari Baguirmi, les deux Mayo-Kebbi, la Tandjilé et les deux Logones.

Le récapitulatif des scénarii est précisé dans le tableau ci-dessous pour la période de mai-juin-juillet et celle de juillet-août-septembre.

Les scénarii définis dans ce tableau ci-dessous sont extraits du bulletin spécial des prévisions saisonnières 2025 du ministère des Transports, de l'aviation civile et de la météorologie nationale.

Scénario	Probabilité	Description	Hypothèses de planificateurs
Scénario meilleur (Impact sévère) Juillet - août	Mineure	Des cumuls normaux à tendance légèrement excédentaire de précipitations dans la zone sahélienne du pays avec 15% d'avoir des cumuls pluviométriques inférieurs à la normale (moins de pluies que d'habitude).	En moyenne durant la période de Mai à Juin 2025, 570 991 soit un peu plus de 3% de la population globale seraient affectées par les inondations. Ces précipitations impacteront moins les

			populations ainsi que leurs moyens de subsistance.
Probable similaire à 2024 (Impact sévère) (Juillet-Août- Septembre)	Élevée	<p>Sur les 23 provinces affectées par les inondations en 2024, l'ANAM prévoit qu'au moins 19 connaîtront des cumuls pluviométriques au-dessus de la moyenne historique (1971-2020)</p> <p>Durant le cœur de la saison des précipitations excédentaires avec 45% de chance d'occurrence sont attendues dans les zones soudanienne et sahélienne du pays. Les provinces concernées sont : Le sud du Kanem, du Barh-El Gazal, du Wadi Fira, la majeure partie du Batha, le Lac, le Hadjer Lamis, le Guéra, le Ouaddaï, le Sila, le Salamat, le Moyen-Chari, le Mandoul, le Chari Baguirmi, N'Djamena les deux Mayo-Kebbi, la Tandjilé et les deux Logones¹.</p> <p>Les écoulements excédentaires sont attendus sur tous les bassins ce qui aura pour conséquence, les débordements des fleuves notamment au Sud, à l'Est et au Lac.</p>	<p>Durant la période d'août à octobre, 7% de la population globale soit environ 1 412 591 personnes auront probablement besoin d'assistance humanitaire</p>

Selon les probabilités définies sur une échelle de 0 à 3 et selon les prévisions de l'ANAM, le scénario probabiliste de seuil 3 avec un impact sévère est attendu en 2025 notamment dans les provinces suscitées pour la période de **Juillet-Août-Septembre 2025**

Probabilité	Échelle	Seuil de probabilité	Impact
Très improbable	0 à 5%	-	Négligeable
Improbable	6 à 15%	1	Mineur
Improbable	16 à 30%	2	Modéré

¹ Toutefois, il convient de noter que les pluies ne sont pas réparties de façon uniforme dans l'espace, certaines localités des provinces précitées pourraient enregistrer des déficits (20% de chance d'occurrence et des précipitations équivalentes à la moyenne (35% de chance d'occurrence)).

Probable	31% à 50%	3	Sévère
Très probable	Supérieur à 50%	4	Critique
		5	Catastrophe

La description des scénarios et leur impact sur les moyens de subsistance et les secteurs spécifiques est décrite ci-dessous :

Bref aperçu de l'impact des inondations sur les populations affectées et leurs moyens de subsistance

En moyenne 570 990 personnes seraient affectées² par les inondations en 2025 de juin à août 2025 soit environ 3% de la population et **1 412 591 d'août à octobre 2025³ soit un peu plus de 7% de la population globale**. Certes, les prévisions estiment qu'en 2025 la saison des pluies serait similaire à 2024 mais impacteront moins de personnes, ce qui pourrait se justifier entre autres par des actions anticipatoires et préventives aux inondations menées par le gouvernement et ses partenaires. Il s'agit essentiellement de la réhabilitation/construction de berges, dotation d'équipements aux communautés pour la conservation des moyens de subsistance, du curage des infrastructures de drainage des eaux pluviales, de la sensibilisation des populations et communautés sur les comportements à risque, le déguerpissement par les autorités, des populations habitant dans les zones potentiellement inondables à N'Djamena. Selon ces prévisions, le **Logone Occidental (84 082 affectés), le Logone Oriental (58 791) et la Mayo Kebbi Est (64 198)** pour la période de juin à août 2025 et celles du **MAYO KEBBI EST (210 745), TANDJILE (164 194), LAC (158 830)** pour la période d'août à octobre 2025 seront les plus impactés en termes de populations affectées. Cet impact pourrait se manifester par :

- Des pertes en vies humaines
- Des blessés
- Des déplacements forcés des populations vers des espaces, sites aménagés ou infrastructures publiques comme les écoles,
- destruction de maisons
- Destruction des champs et des moyens de subsistance entraînant une baisse de productivité agricole anticipée
- Engloutissement de têtes de bétail
- La prolifération de maladies hydriques.

² L'estimation du nombre de personnes potentiellement impactées repose sur le calcul de moyennes fondées sur les données historiques validées par les autorités gouvernementales concernant les inondations passées. Ces données ont été croisées avec les informations fournies par l'UNSAT, classées par période, afin d'obtenir une projection la plus fidèle possible des populations à risque durant la saison des pluies 2025. La sévérité est calculée sur la base des données de l'ANAM.

³ idem

Ci-dessous le tableau récapitulatif de l'estimation des effectifs des populations pouvant être affectées par province selon les deux périodes

Estimation des populations affectées par les inondations durant la période de juin à août 2025

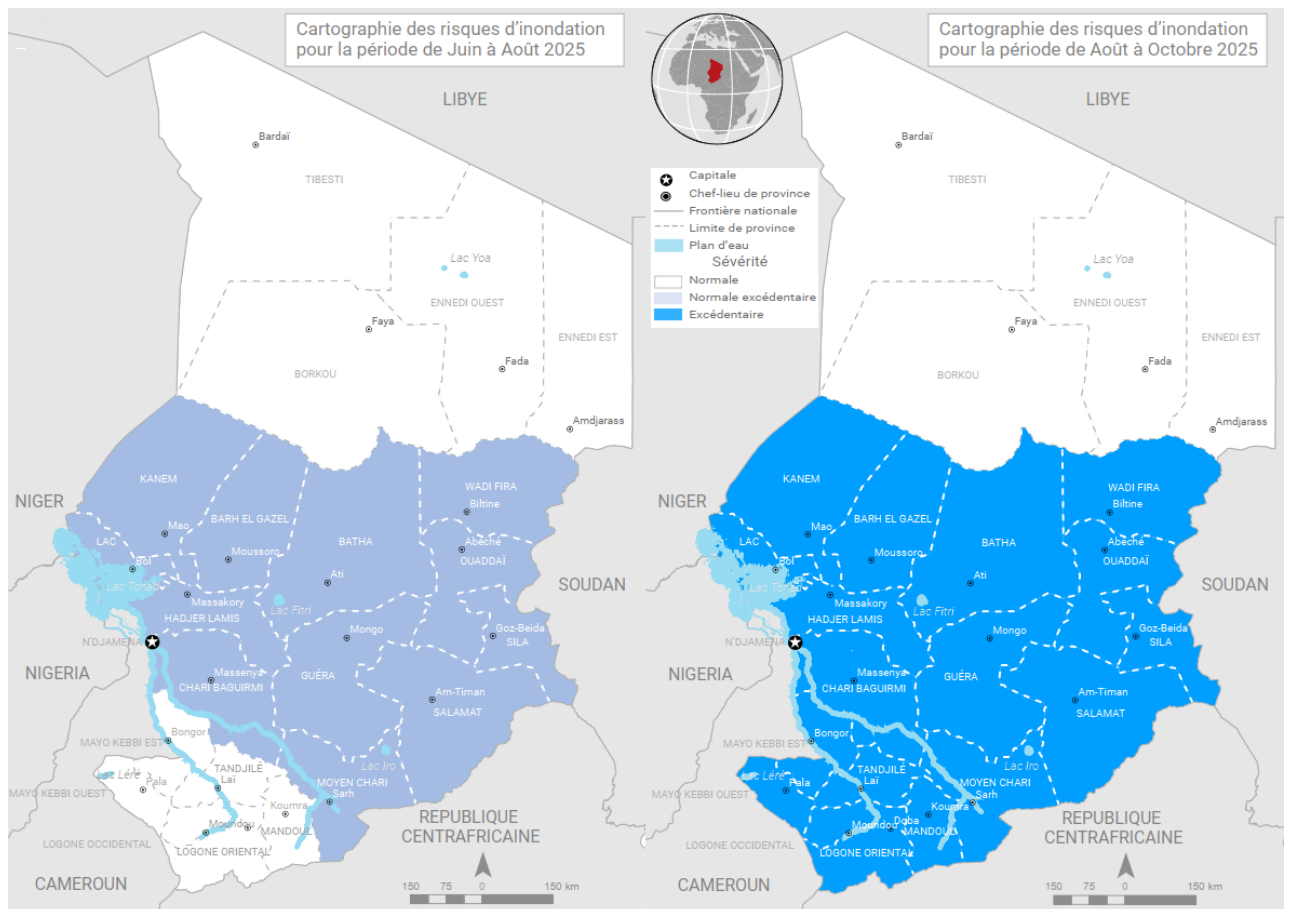
Province	Population 2025	Estimation de personnes affectées 2025	Sévérité
LOGONE OCCIDENTAL	1 221 685	84 082	1
MAYO KEBBI EST	1 356 674	64 198	1
LOGONE ORIENTAL	1 373 866	58 791	1
N'DJAMENA	1 884 524	56 057	1
TANDJILE	1 178 621	51 417	1
SILA	714 110	49 955	2
LAC	755 753	38 864	2
MANDOUL	1 098 362	35 235	1
BATHA	849 714	31 386	2
SALAMAT	533 032	28 035	2
CHARI BAGUIRMI	999 966	21 162	2
MOYEN CHARI	1 038 648	19 634	2
GUERA	752 293	8 740	2
HADJER LAMIS	972 935	7 853	2
MAYO KEBBI OUEST	1 000 243	6 608	1
OUADDAI	1 217 656	4 338	2
ENNEDI EST	187 141	2 413	

WADI FIRA	892 977	1 221	2
ENNEDI OUEST	105 720	422	
BARH EL GAZEL	442 017	326	2
TIBESTI	44 721	207	
BORKOU	163 455	47	
KANEM	589 554	0	2
	19 373 667	570 991	

Estimation des populations susceptibles d'être affectées par les inondations durant la période d'août à octobre 2025

Province	Population 2025	Estimation de personnes affectées 2025	Sévérité
MAYO KEBBI EST	1 356 674	210 745	3
TANDJILE	1 178 621	164 194	3
LAC	755 753	158 830	3
N'DJAMENA	1 884 524	152 139	3
MANDOUL	1 098 362	130 100	3
MOYEN CHARI	1 038 648	101 692	3
LOGONE ORIENTAL	1 373 866	85 786	3
BATHA	849 714	81 926	3
SALAMAT	533 032	48 435	3
LOGONE OCCIDENTAL	1 221 685	47 057	3
SILA	714 110	45 958	3
CHARI BAGUIRMI	999 966	40 488	3
GUERA	752 293	24 739	3

MAYO OUEST	KEBBI	1 000 243	24 583	3
HADJER LAMIS		972 935	22 819	3
BORKOU		163 455	21 875	1
ENNEDI EST		187 141	13 949	1
KANEM		589 554	10 863	3
WADI FIRA		892 977	9 295	3
OUADDAI		1 217 656	7 925	3
BARH EL GAZEL		442 017	4 540	3
ENNEDI OUEST		105 720	4 380	1
TIBESTI		44 721	273	1
Total		19 373 667	1 412 591	



ÉVÉNEMENTS DECLENCHEURS POUR L'ACTIVATION DU PLAN DE CONTINGENCE

En cas de crise, les mécanismes d'urgence mis en place par le Gouvernement et le cadre de coordination définis par l'IASC s'appliquent pour renforcer le système sectoriel présent au Tchad. Le Gouvernement déclare l'urgence pour activer le Plan de contingence pour le scénario le plus probable sur la base de l'impact de la crise en termes de nombre de personnes affectées par la crise. Tous les partenaires réunis au sein des clusters pourront pleinement jouer leur rôle en appui aux services techniques des ministères concernés.

Seuils d'intervention

Les seuils d'intervention sont définis sur la base de l'ampleur de la crise, du nombre de personnes touchées et de la capacité de réponse du Gouvernement et de ses partenaires. Ces seuils se définissent à deux niveaux : au niveau provincial et au niveau national.

Au niveau provincial

1 000 ménages (soit 5000 personnes) dans une province suffisent pour activer une réponse à l'échelle provinciale par le Délégué général du gouvernement auprès de la province

Au niveau national

5000 ménages (soit 30 000 personnes) dans une province ou plusieurs provinces cumulées suffisent pour activer une réponse à l'échelle nationale par l'autorité compétente.

Dispositif central pour la déclaration, la communication et la levée de l'état d'alerte dans les provinces

La déclaration d'alerte dans la province relève de la responsabilité du Délégué général du gouvernement auprès de la Province. Lorsque le sinistre dépasse la capacité des acteurs au niveau local, le Délégué général du gouvernement auprès de la Province réunit les membres du CPA pour apprécier la situation en termes de nombre de victimes, de dégâts économiques, d'atteinte à l'environnement, besoin de secours. Si à l'issue de cette réunion, les participants jugent que le seuil de déclenchement d'alerte est atteint, alors le Délégué général du gouvernement auprès de la Province décide de la déclaration d'alerte et rend compte au ministre en charge de l'administration du territoire et aux comités nationaux de prévention et de gestion des inondations.

Au niveau départemental, cette responsabilité revient au préfet après concertation avec sa hiérarchie.

STRATEGIES ET COORDINATION DE LA REPONSE

Objectifs de la réponse

Ce présent plan de contingence vise à réduire l'impact de la crise à travers une réponse coordonnée, anticipée et multisectorielle.

Il a pour objectifs :

- d'anticiper les impacts humanitaires, sanitaires, économiques et environnementaux des inondations pluviales et fluviales les plus probables ;

- de préparer les capacités de réponse nationales et locales en amont de la crise (dispositifs d'alerte, prépositionnement, mobilisation institutionnelle) ;
- de **protéger les populations les plus vulnérables**, notamment celles vivant en zones à risque élevé ou connaissant un accès limité aux services essentiels ;
- de **réduire la durée et la gravité des effets** de l'inondation grâce à une action rapide, coordonnée et ciblée.

Dans le cadre du présent plan, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) joue un rôle essentiel d'appui technique et informationnel aux autorités et comités en charge de la gestion des inondations. Elle est chargée de suivre l'évolution de la crise et d'éclairer les décisions stratégiques et opérationnelles. Cet appui vise également à partager une information actualisée et fiable de la situation, dans le respect des rôles et des prérogatives des structures institutionnelles et partenaires concernés.

MECANISMES DE COORDINATION HUMANITAIRE

Gouvernement

Par son arrêté N° 0362/PR/PM/2024 du 05 août 2024, portant mise en place d'un comité national de prévention et de gestion des inondations abrogeant 0004/PT/PMT/MATHU/2022 du 4 novembre 2022, le Gouvernement a mis en place un cadre de coordination inter ministérielle de préparation et de la réponse aux inondations.

Le niveau stratégique du comité national de prévention et de gestion des inondations, régi par l'arrêté N° 0362 /PR/PM/2024 portant mise en place d'un comité national de prévention et de gestion des inondations est composé d' :

- ❖ un président qui est le Ministre en charge des finances, du budget, de l'économie et du plan ;
- ❖ Un 1^{er} vice-président ministre de l'Action sociale, de la solidarité nationale et des affaires humanitaires ;
- ❖ Un 2^{ème} vice-président ministre de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme et de l'habitat ;
- ❖ Un rapporteur Général : SG de la primature ;
- ❖ Un rapporteur 1^{er} adjoint SG du Ministère en charge des Finances ;
- ❖ Un rapporteur 2^{ème} adjoint SG Ministère en charge de l'urbanisme.

Sont membres, les Ministres en charge de l'administration du Territoire et de la Décentralisation, des infrastructures, des armées, de la sécurité, de la santé, les conseillers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la présidence et de la primature.

- ❖ **Le niveau technique (Arrêté N° 001/PR/PM/CPC/2024 portant mise en place d'un comité national de prévention et de gestion des inondations**

Au sein de ce comité stratégique se trouve le comité technique qui se compose :

Président : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire ;

- ❖ 1^{er} vice-président : SG du ministère en charge des finances et de l'économie
- ❖ 2^{ème} vice-président : SG du Ministère en charge des infrastructures
- ❖ 3^{ème} vice-président : SG du Ministère en charge de l'Administration du Territoire
- ❖ Rapporteur Général : Directeur Général en charge de l'urbanisme

- ❖ Rapporteur 1er adjoint : Directeur général de l'action sociale et de la Solidarité Nationale
- ❖ Rapporteur 2^{ème} adjoint : le Directeur de la voirie urbaine de N'Djamena

Le Comité stratégique de Gestion et Prévention des Inondations est un organe d'orientation stratégique des activités de prévention et de gestion de catastrophe. Il coordonne les activités de prévention et de gestion des inondations et est appuyé par un comité national technique et des comités provinciaux de gestion des inondations.

L'architecture régie par les deux textes se présente ainsi qu'il suit :

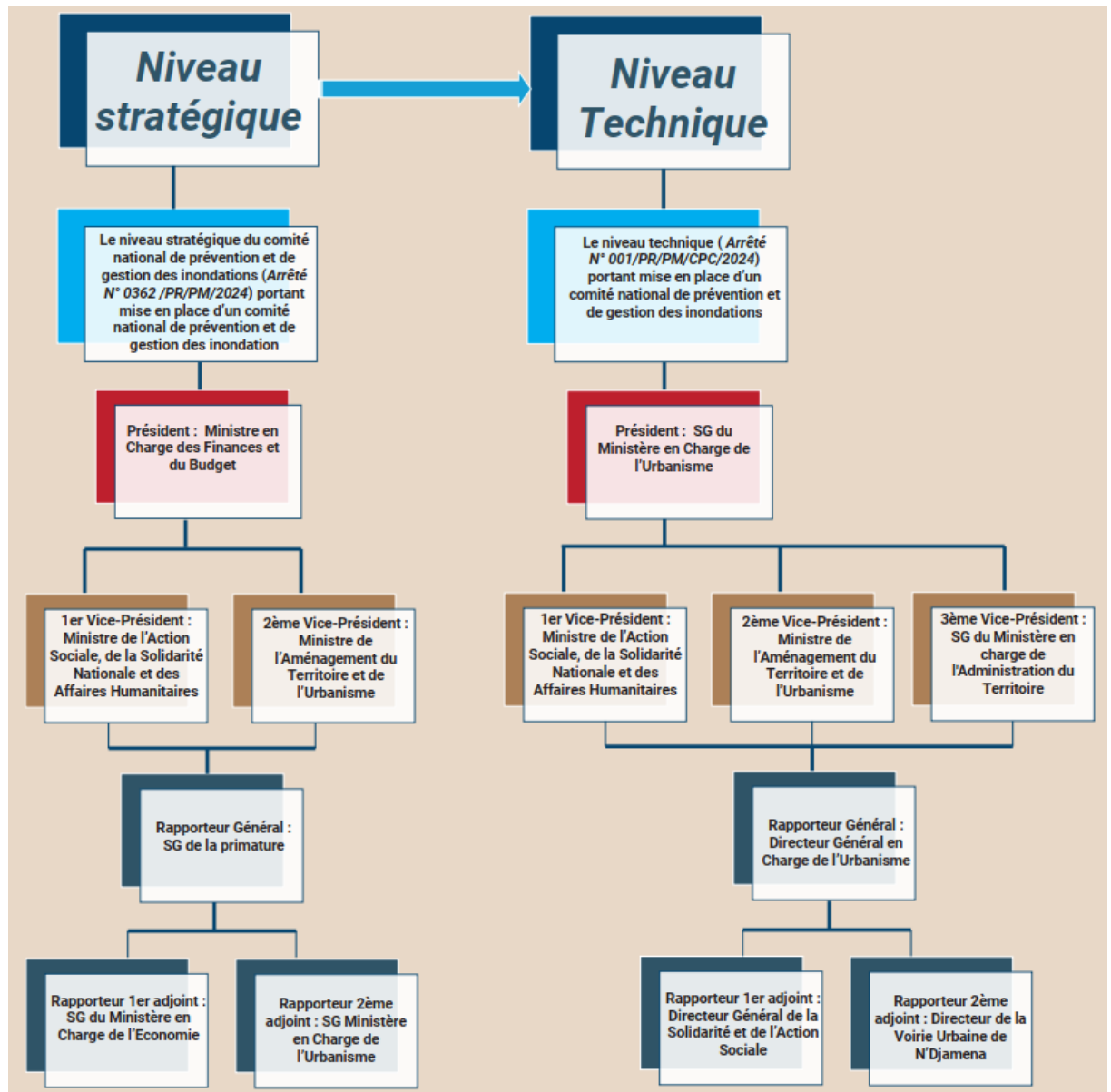


Figure 1. Modèle de coordination pour la gestion des inondations établie par l'arrêté N° 0362/PR/PM/2024 du 05 août 2024, portant mise en place d'un comité national de prévention et de gestion des inondations

Équipe Humanitaire de Pays (EHP)

Une gestion efficace des crises liées aux inondations repose sur une coordination structurée entre les autorités nationales, les mécanismes institutionnels en place, et les partenaires humanitaires.

Pour rappel, la direction stratégique de la réponse est assurée par le Comité national de prévention et de gestion des inondations et son comité technique, conformément aux textes en vigueur.

Toutefois et en application du décret n°1092 du 12 juin 2025, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) doit désormais apporter un appui essentiel à cette coordination en produisant des points de situation réguliers, destinés à informer les autorités et les comités sur l'évolution de la crise.

Dans ce cadre, l'Équipe Humanitaire de Pays (EHP), est une instance de concertation qui apporte un soutien technique et logistique aux actions de réponse. Sous la direction du Coordonnateur Humanitaire (HC) et en appui au Gouvernement, l'EHP est responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités inter-agences de réponse aux catastrophes. Les principaux partenaires donateurs sont inclus dans l'EHP afin d'améliorer la coordination et le partage d'informations, y compris avec leur siège/capital, pour faciliter la mobilisation des ressources. Elle intervient en appui aux structures nationales, dans le respect des orientations fixées par les comités et en coordination avec les ministères sectoriels.

Afin de garantir un suivi régulier, consolidé et en temps réel, il est demandé à l'EHP, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires humanitaires, clusters sectoriels et autres acteurs impliqués, de transmettre systématiquement à la DGPC toutes les informations pertinentes relatives à l'évolution de la situation sur le terrain, les besoins identifiés, les actions de réponse engagées, ainsi que toutes les informations utiles pour la gestion de crise.

La transmission régulière et transparente des informations par l'Équipe Humanitaire de Pays, les clusters et l'ensemble des partenaires humanitaires est essentielle pour permettre à la DGPC de suivre l'évolution de la situation en temps réel, d'alimenter les comités décisionnels et de contribuer à une réponse coordonnée. Si cette collaboration n'est pas assurée de manière constante, la DGPC ne pourra disposer d'une vision complète de la situation, ce qui risquerait de fragiliser la coordination globale.

Il est donc dans l'intérêt de tous les acteurs de garantir une circulation fluide de l'information afin d'appuyer efficacement les efforts nationaux et de répondre au mieux aux besoins des populations touchées.

Les Points focaux sectoriels

Secteurs	Lead	Co-lead/co-facilitateurs
Sécurité alimentaire	FAO	PAM / SISAAP PNUD , ONASA Et le secteur logistique transport et communication sous le lead de PAM, Ministère en charge de l'armée (OGEMIP), MASSAH, Ministère de la Défense, MATD

Nutrition	UNICEF	DNTA / IRC
Santé	OMS	Ministère de la Santé Publique / IRC
Abris-Articles ménagers essentiels	UNHCR	MASSAH, CNARR , ACTED
Protection	UNHCR	MASSAH, MATD CRT CNARR / IRC
Eau, hygiène et assainissement	UNICEF	Ministère de l'Eau / ACF
Éducation	UNICEF	Ministère de l'Éducation Nationale / JRS
Coordination et gestion des sites (CCCM)	UNHCR	MASSAH, CNARR / ACTED, APSELPA

Il est attendu que l'ensemble des acteurs humanitaires et des agences intervenant dans la réponse d'urgence tiennent régulièrement informés la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) de leurs activités, afin de favoriser une coordination harmonisée et de renforcer la synergie des interventions à l'échelle nationale.

Coordination entre le gouvernement, les agences des NU, société civile, ONG et donateurs

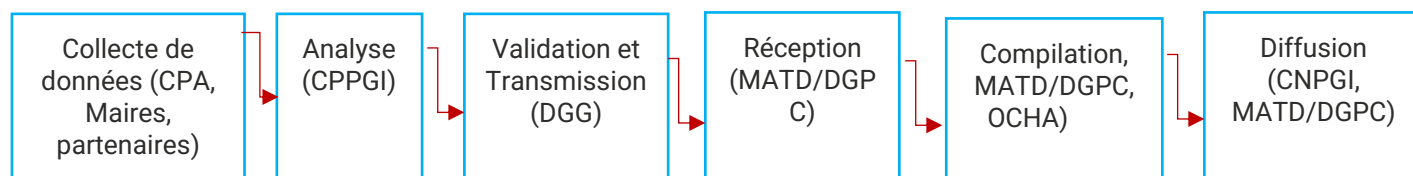
Au titre des membres du comité technique de prévention et de gestion des inondations figurent le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, OCHA (Bureau des Nations Unies en charge de la coordination des affaires humanitaires), l'AFD (Agence française pour le Développement), l'IRD (L'institut de recherche pour le développement)

Cette composition permet aux différentes parties prenantes de converger leurs efforts pour une réponse efficace et concertée en cas de crise.

Organisation de la remontée d'informations

L'un des principaux défis auxquels les acteurs humanitaires ont été confrontés a été le retard à la mise à disposition à temps des données statistiques pour apporter de façon rapide et efficace la réponse aux inondations aux populations dans le besoin et affectées. Pour l'identification rapide des personnes dans le besoin, la fiche de collecte des dégâts enregistrés comprendra des critères de vulnérabilité tel que les populations déplacées ou se trouvant sur les sites d'accueil (églises mosquées, école...), les femmes cheffes de ménages, les enfants chefs de ménages, la population dont les maisons sont détruites. Pour relever ce défis les points focaux de gestionnaires des bases de données verront leur compétence se renforcer à cet effet.

Schéma de collecte, transmission, compilation et diffusion



MATRICE DE REPONSE RAPIDE

Chronologie

Premières 24h		
N°	Activités	Par qui ?
1	Déclarer l'urgence	Gouvernement
2	Activation des plans de sécurité : sécurisation des sites d'accueil des sinistrés	Gouvernement
3	Activation du Comité de Gestion de Crise dans les provinces	Gouvernement / Délégués Généraux du Gouvernement auprès des Provinces
4	Activation des cellules de gestion de la réponse et de dissémination de l'information.	Comité de Gestion de Crise
5	Organisation de sorties suivant les modes opératoires des cellules de gestion de la réponse.	Comité de Gestion de la crise. DGPC
6	Réunion avec les partenaires pour faire le point de la situation et son évolution probable et préciser les besoins prioritaires immédiats, préparer les évaluations des besoins et la réponse souhaitée.	Comité de Gestion de la crise au niveau central et provincial
Premières 48h		
7	Évaluation des besoins humanitaires dans les zones affectées	Comité de Gestion de la crise DGPC

8	Mise à jour des capacités de réponse du Gouvernement et ses partenaires	Comité de Gestion de la crise
9	Mise à disposition des partenaires humanitaires, y compris des autorités, des conclusions des évaluations et des besoins prioritaires identifiés.	Comité de Gestion de la crise DGPC
10	Si besoin d'aide additionnelle, réunion des bailleurs de fonds pour accéder à des fonds d'urgence	Gouvernement et Équipe Humanitaire pays, Comité de Gestion de la crise
11	Suivi des plans de réponses sectoriels en fonction de l'évolution des besoins (conclusions des évaluations) pour la réponse en tenant compte des conclusions de l'évaluation	Gouvernement / EHP Comité de Gestion de la crise
Premières 2 semaines		
12	Suivi de la mise en œuvre de la réponse et des développements intervenus dans l'évolution de la situation	Comité de Gestion de la crise
13	Consolidation de l'information (3Ws), analyse des lacunes et du flux de l'assistance (logistique, matérielle et humaines)	Comité de Gestion de la crise

Services communs/transversaux

Sûreté et Sécurité des populations et des acteurs humanitaires

Type de scénario	Activités requises	Par qui ?
	Activation des plans de sécurité des organisations humanitaires et des populations affectées : contacter et informer le personnel sur la situation	Cellule Télécommunication, Logistique et sécurité
	Sécurisation des zones de rassemblement et points de regroupement provisoire des populations sinistrées	Cellule Télécommunication, Logistique et sécurité

Scénario probable	Estimation des besoins sécuritaires liés à la protection et échange d'informations sur la sécurité	Cellule Télécommunication, Logistique et sécurité Cellule opérationnelle
	Sécurisation des stocks des acteurs humanitaires et du Gouvernement	Cellule Télécommunication, Logistique et sécurité. Cellule opérationnelle
	Déploiement sur des sites sécurisés établis à but humanitaire	Cellule Télécommunication, Logistique et sécurité

Logistique

Mobilisation et Gestion des Ressources

Type de scénario	Activités requises	Par qui ?
Scénario probable	Identification des gaps financiers	Comité de Gestion de Crise, DGPC
	Appels à contributions	HC/ Gouvernement
	Recours au flash appels	HC, HCT et Comité de Gestion de la crise Cellule communication, plaidoyer et relations avec les médias, DGPC
	Recours au fond CERF et à d'autres financements	HC, HCT Cellule communication, plaidoyer et relations avec les médias. Cellule opérationnelle

Média et Communication

Type de scénario	Activités requises	Par qui ?

Scénario probable	Établissement de la liste de contacts des chargés de l'info/com. (ONU, ONG, Gov Tchad, partenaires)	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Établissement de la liste des médias nationaux et internationaux	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Définition de la stratégie de communication / avant /pendant/post crise (messages clés/Porte-parole)	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Information/briefings/sessions d'échanges avec les médias	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Conduite des actions de communication (radio/TV/presse écrite/ Internet) tant au niveau national qu'international	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.

Gestion de l'information

Type de scénario	Activités requises	Par qui
Scénario probable	Activités préparatoires avant la crise (Collecte des Informations sur les populations/démographie, le nombre des infrastructures existantes : Centre de Santé, centre d'accueil, les routes / leur capacité/ cartographie des infrastructures plus large / voies d'accès Collecte des infos déjà disponibles auprès des partenaires. Compilation des données utiles.	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Matrice 3Ws, mailing list, faciliter la circulation de l'information	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Mise en place d'une cellule de gestion de l'information	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Elaboration d'une matrice de suivi des besoins et de gaps	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Réalisation régulière des mises à jour de la situation à destination des partenaires.	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.
	Identification d'un Point Focal au niveau des départements et des provinces	DGPC, plaidoyer et relations avec les médias.

Groupes vulnérables

Parmi les groupes vulnérables se trouvent les personnes exposées aux inondations, les enfants séparés ou non accompagnés, les enfants chefs de ménages, les femmes enceintes et allaitantes, les femmes chefs de ménages, les personnes présentant des besoins spécifiques ou souffrant d'un handicap, les personnes âgées, etc. Les principaux groupes vulnérables ciblés dans le cadre de ce plan de contingence sont repris dans le tableau ci-dessous.

Populations affectées	Groupes spécifiques*
Populations et ménages les plus vulnérables contraints au déplacement dans les zones géographiques affectées	Les enfants chefs de ménages, certaines familles nombreuses, femmes chef de ménage, Personnes âgées, Enfants malnutris Enfants de moins de 5 ans Enfants Non Accompagnés /Séparés Personnes vivant avec les maladies chroniques (PVVIH, Diabétique, hypertendues, etc.) Femmes à risque ou victimes de VBG Certaines femmes enceintes et allaitantes Les enfants déscolarisés Malades PV/VIH Victimes de violences sexuelles Déscolarisés Personnes présentant des besoins spécifiques Personnes en situation de handicap Membres des minorités politico social, ethniques religieux ou communautaires.

* La liste des groupes spécifiques identifiés n'est pas exhaustive ; les groupes indiqués devront être assistés / protégés en priorité.

Stratégie de communication

L'expérience et la capitalisation des leçons apprises de la gestion des inondations de 2022 et 2024 ont révélé l'importance de mettre en place un plan de communication afin d'instaurer une véritable culture du risque dans les territoires exposés aux inondations.

Ce plan de communication est un outil du plan de contingence qui contribue à donner quelques éclairages sur des mécanismes de sensibilisation et des facteurs de réussite à mobiliser pour construire une démarche de sensibilisation efficace qui induit une adaptation des comportements en cas d'inondation.

Le message principal à l'heure actuelle est le suivant : « **Anticipation de l'événement, pour réduire sa vulnérabilité** »

Le principal défi qui s'impose aux populations exposées au risque de l'inondation est souvent la sous-estimation de la réalité du risque. Ce type de réaction s'apparente au phénomène du déni à travers lequel la réalité du risque est rejetée, ignorée sciemment et en tout état de cause non acceptée.

Pour que les dispositifs de gestion du risque soient efficaces, **l'État et les collectivités locales** doivent mettre en place des mesures, des dispositifs de prévention, de surveillance, d'alerte et de gestion de crise. Ces derniers doivent s'appuyer sur la **connaissance** par les

habitants des risques auxquels ils sont exposés et des comportements à adopter pour s'en prémunir.

Les provinces à haut risque ont besoin des directives et orientations pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur plan de communication dans le but de booster le niveau de changement des comportements des communautés et individus par rapport à la « **perception du risque** ».

Le ciblage des populations auprès desquelles des séances de sensibilisation sont nécessaires, est basé sur l'incidence et la sévérité du phénomène tel que les habitants se trouvant sur le lit des fleuves Chari et Logone ou dans les zones inondables tel que le prévoit la cartographie des zones à risque de N'Djamena et dans les provinces.

À ces cibles primaires, les sessions de communication peuvent impliquer ceux qui influencent directement les cibles les populations fortement exposées à savoir ceux se trouvant dans les zones inondables afin d'adopter des comportements favorables à la prévention des risques des inondations. Il s'agit de :

- Les infirmiers titulaires.
- Les RECO (relais communautaires) et les membres des cellules d'animation communautaire.
- Les chefs des quartiers/villages
- Les enseignants et responsables d'écoles
- Les responsables des Églises
- Les musiciens et opérateurs culturels divers
- Responsables des réseaux de téléphonie cellulaire

La réussite et les succès des actions de communication sur l'inondation dépendent de nombreux facteurs qui pourraient influencer la perception d'un risque et le degré d'implication des individus pour s'en prémunir. Dans le contexte du Tchad, sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer :

- Présence d'un réseau d'agents communautaires (Les RECOs, les confessions religieuses, la Croix Rouge, OSC...) dans toutes les provinces,
- présence des réseaux des radios de proximité et commerciales
- La synergie des partenaires locaux
- La présence des structures sanitaires dans toutes les provinces
- La présence des réseaux sociaux dans la majorité des provinces
- Le partenariat antérieur avec les confessions religieuses et les médias
- La disponibilité des réseaux de téléphonie mobile à collaborer avec les autorités.

La communication sur les risques naturels se fait en général des autorités vers la population, dans **un objectif global de sécurité publique**. La communication joue pleinement un rôle dans l'acceptation du risque et l'induction de changements de comportement au sein d'une population.

Les **thématiques** des messages porteront sur les points suivants :

- Encourager les comportements de protection (déplacement préventif en famille d'accueil, protection des documents sensibles, protection des réserves semences et nourriture)
- Informer pour construire une connaissance des risques,
- Informer pour promouvoir l'acceptation du risque et des mesures de gestion,

- informer sur la manière de réagir durant un événement,
- avertir et déclencher des actions pour des événements gênants et en cours,
- rassurer, reconforter un public (pour réduire l'anxiété ou gérer l'indignation),
- améliorer le cadre relationnel (établir une confiance, une coopération, des réseaux...),
- faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle,
- impliquer des acteurs dans la prise de décision.

« **Les personnes savent qu'ils habitent en zone inondable mais ne mesurent pas l'ampleur des conséquences potentielles** »

Contenu du message clé de prévention des risques :

La solidarité communautaire en cas d'inondations est l'expression de la coopération, de l'entraide et du soutien entre les membres d'une même communauté touchée par une catastrophe naturelle. Elle peut se manifester de différentes façons, par exemple :

- Faire un don de biens matériels, de nourriture, d'eau, de vêtements, de médicaments ou d'argent aux associations humanitaires ou aux personnes sinistrées.
- Devenir un bénévole pour aider à l'évacuation, au nettoyage, à la reconstruction ou à l'accompagnement psychosocial des victimes.
- Proposer un hébergement temporaire ou un espace de stockage aux personnes qui ont perdu leur logement ou leurs biens.
- Les familles vivant en zone exondée d'accueillir en priorité les sinistrés les plus vulnérables (enfants, personne de 3e âge, femmes enceintes ou personnes en situation de handicap (PSH)).

La solidarité communautaire est essentielle pour faire face aux conséquences des inondations et pour renforcer la résilience des populations.

- Préparer un plan familial d'urgence qui inclut les coordonnées des proches, les documents essentiels, les médicaments, les vivres et les moyens de communication ;
- Protéger sa maison en installant des dispositifs anti-refoulement, en surélevant les meubles et les appareils électriques, en fermant le gaz et l'électricité et en évacuant les produits dangereux ;
- Prendre soin de sa santé en se protégeant des maladies transmises par l'eau contaminée, en évitant le stress et le surmenage et en bénéficiant d'un soutien psychologique si nécessaire ;
- L'action humanitaire cible à la fois les personnes vivant en famille d'accueil que celles vivant dans les sites de déplacé ;
- Aller vers les sites ou centres communautaires identifiés par les autorités pour bénéficier de l'appui essentiel fourni par les autorités et les acteurs humanitaires
- Connaître le niveau de risque d'inondation de sa zone de résidence et les consignes à suivre en cas d'alerte ;

Les moments opportuns pour communiquer

Quatre périodes sont traditionnellement définies : "temps de paix" ou période normale, période d'alerte, période pendant et immédiatement après une catastrophe et enfin période de reconstruction. Le "**temps de paix**" et la **période d'alerte**, peuvent être plus particulièrement distingués car ils correspondent aux périodes où les personnes peuvent être pleinement réceptives à des informations sur les inondations.

Les lignes directrices ainsi définies permettent de limiter l'ampleur du fléau et de réduire les vulnérabilités des populations surtout dans ce contexte de rareté des ressources.

STRATEGIE DE LA REPONSE

Chiffres Clés du plan de contingence

Chiffres Clés du plan de contingence inondation 2025				
	Population dans le besoin (PIN)	CIBLE	Coût prévisionnel En dollars	Coût prévisionnel En F CFA
Total	1 421 591	800 000	80 428 539	46 278 581 341

Sur la base du scénario le plus probable, l'exercice fait par les acteurs humanitaires et les services techniques montre que **1 421 591** de personnes parmi les personnes affectées seront dans le besoin d'assistance humanitaire. De ces personnes, le plan de réponse cible **800 000** personnes avec un fonds requis de **80 428 539** de **dollars USD**.

Planification par secteur

PIN global : 1 421 591, Cible globale : 800 000 avec un fonds requis de **80 428 539 USD** soit **46 278 581 341 F CFA**.

Secteur	Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires
Sécurité Alimentaire	1 421 591	240 140	13 056 201	7 512 538 055	PAM, FAO, ACF, SISAAP, OXFAM, ONASA, MINAGRI, OXFAM, ONASA, MINAGRI
Nutrition	167 080	147 910	11 226 677	6 459 829 946	Tous les partenaires membres du Cluster Nutrition
Protection	428 242	321 181	1 501 929	864 209 947	Ministère de la femme et de la petite enfance, MATD, MASSAH, UNHCR, UNFPA, UNICEF, CNARR, IRC, AHEAS, CARE, AFJT, ASTBEF, DRC, ADRAH,
Santé	1 130 073	443 207	3 726 720	2 144 354 688	Ministère SP, OMS, UNICEF, UNFPA, MSF, CRCT, ALIMA, IRC, INTERSOS, PUI
Eau, hygiène et assainissement	570 990	354 990	8 142 000	4 684 906 800	Ministère de l'eau et de l'Énergie, UNICEF, HCR, OIM, SECADEV, ABAMUS, SAHKAL, KITES, CAIDEL, HELP-TCHAD, IHDL, Moustagbal, CRT, APDI, SIF, ACF, FLM, OXFAM, SI,

					ACTED, CARE, LMI, IRC, World Vision, CICR, MSF,
Éducation	692 170	553 736	9 415 000	5 417 391 000	UNICEF, Ministère de l'Éducation nationale, ONG SAKHAL, APCD, ESEED, CRT, OHPIDEL
Abris-AME	720 677	363 761	24 105 202	13 870 133 231	UNHCR, CNARR, ACTED, UNICEF, OIM, CRT, APSELPA, MSF, CAIDEL, ...
CCCM	1 412 591	215 321	8 404 810	4 836 127 674	MASSAH, UNHCR, CNARR, ACTED, OIM, CRT, APSELPA, KONOUM, TOULLO, AFRICOMPETENCE
Coordination-Logistique	850 000	800 000	850 000	489 090 000	UNHAS
Total	1 421 591	800 000	80 428 539	46 278 581 341	-

Plans opérationnels par secteur

Sécurité alimentaire

Périodes	Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
Pluvial Juin-Août	570,990	97,068	5,277 508	3 038 789 106	PAM, FAO, ACF, SISAAP
Fluvial Août-OCT	1,421,591	240 140	13 056 201	7 517 760 536	OXFAM, ONASA, MINAGRI

OBJECTIF	ACTIVITÉS	ZONES CIBLES
OS1 : Assurer l'accès à l'alimentation aux populations affectées par les inondations ;	Assistance alimentaire (In Kind, voucher, cash) Distribution de kit maraîchage, Distribution de kit de culture de contre saison	- Chari Baguimi (Loug Chari, le Chari) - Moyen Chari (Barkoh, Lac Iro, grande Sido) - Mandoul (Barh Sara) - Logone occidentale (3) - Logone Oriental (3)

OS2 : Restaurer les moyens d'existence des populations les plus vulnérables après la décrue	Vaccination/déparasitage du bétail Distribution de noyau reproducteur, Distribution de complément d'aliments bétail Assistance alimentaire (cash)	<ul style="list-style-type: none"> - Tandjilé (3) - N'Djamena (2) - Mao Kebi Est (3) - Kaya - Mamdi - Fuli - Kurkimé - Wayi
OS3 : Action anticipatoire		

Modalités	Ration	Observations	Budget en USD	Budget en F CFA
OS1	425 g de céréale, 100g de légumineuse, 5g de sel iodé, 35g d'huile et 25g de sucre	Ration journalière par personne et par jour afin de fournir 2100 Kcal. Ceci est un panier type. Mais tout panier proposé doit se rapprocher de cette composition	\$ 10 408 889	5 993 438 286
Voucher/Coupons	14,4 USD	Montant de la ration par personne et par mois		
Cash	14,4 USD	Montant de la ration par personne et par mois		
OS2	178 USD	Montant Kit Résilience par ménage	\$2 647 313	1 524 322 825

Nutrition

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
167,080	147,910	11,226,677	6 464 320 617	Tous les partenaires membres du Cluster Nutrition

Activités	Indicateurs / Cible
Mettre en place / Restaurer et accroître la capacité des structures en matière de prise en charge de la malnutrition aiguë dans les districts touchés.	Nombre de structures assurant la prise en charge de la malnutrition aiguë

Assurer un dépistage des enfants de 6-59 mois pour la malnutrition	Nombre d'enfants 6-59 mois ayant été dépisté pour la malnutrition
Prendre en charge de la malnutrition aigüe sévère des enfants de 6-59 mois	Nombre d'enfants âgés de 6-59 mois souffrant de MAS pris en charge
Prendre en charge de la malnutrition aiguë modérée des enfants de 6-59 mois	Nombre d'enfants âgés de 6-59 mois souffrant de MAM pris en charge
Prendre en charge de la malnutrition aiguë modérée des femmes enceintes/allaitantes	Nombre de femmes enceintes et allaitantes souffrant de MAM prises en charge
Fournir une alimentation complémentaire de couverture des enfants de 6-23 mois	Nombres d'enfants âgés de 6-23 mois recevant la supplémentation alimentaire (BSF)/Cash
Fournir une alimentation complémentaire de couverture des femmes enceintes/allaitantes	Nombre de femmes enceintes et allaitantes ayant bénéficié d'un programme d'alimentation complémentaire/ Cash
Assurer une sensibilisation sur l'ANJE pour les mères d'enfants malnutris et pour les femmes enceintes/allaitantes admises à la prise en charge nutritionnelle.	Nombre de mères, pères hommes et femmes ayant bénéficié de sensibilisation sur les actions essentielles de nutrition et la promotion de l'ANJE
Assurer une supplémentation en micro-nutriment en poudre pour les enfants de moins de 5 ans	Nombres d'enfants ayant reçu des micro-nutriments en poudre
Mettre en place des mécanismes de coordination fonctionnels au niveau central et dans les départements concernés et renforcer les capacités partenaires	Établissement d'un mécanisme de coordination / 1 et renforcement de capacités des acteurs
Coût estimatif : \$ 11 226 677 USD / 6 464 320 617 F CFA	

Santé

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
1 175 078	836 387	3 726 720	2 145 845 376	Ministère SPP, OMS, UNICEF, UNFPA, MSF, CRCT, ALIMA, IRC, INTERSOS, PUI
Activités			Indicateurs / Cible	

Élaborer / actualiser le plan de préparation et de réponse à une éventuelle survenue du Choléra des provinces à risques d'inondation	FOSA disposant d'un plan de préparation et de réponse à une éventuelle survenue du Choléra
Mettre en place la stratégie de la clinique mobile, équipes médicales d'urgences, SURGE / Appui des centres de santé en ressources (Humaines et intrants)	Personnel de santé mobilisé Clinique mobile, équipes médicales d'Urgences, SURGE déployée Centres de santé appuyés en ressource humaine (personnel de santé) et médicaments
Renforcer la promotion de la santé et de la surveillance pour prévenir les épidémies.	Campagne promotionnelle mise en place Cellule de monitoring mise en place / 1
Fournir des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes en état de choc/trauma	% des personnes dans le besoin recevant un soutien psychosocial
Fournir des services de santé sexuelle et reproductive (PF/CPN/accouchement) aux femmes et aux jeunes filles dans les abris temporaires/camps et dans les FOSA.	% de femmes et filles qui bénéficient de services de SSR
Renforcer la disponibilité des soins obstétricaux et néonataux d'urgences dans les FOSA environnantes et le système de référence.	Complications obstétricales et néonatales prises en charge
Appuyer l'élaboration d'une cartographie des partenaires de santé	Cartographie des partenaires de santé disponible
Renforcer l'accès universel au paquet de services essentiels en santé sexuelle et reproductive pour prévenir les grossesses précoces ;	Adolescents bénéficiaires de service de santé sexuelle et reproductive
Renforcer la vaccination de routine et appui aux campagnes de vaccination dans les sites	Enfants vaccinés suivant les différents antigènes dans les sites Campagnes de vaccination de rattrapage menées
Assurer la prise en charge médicale des survivants/tes de violences sexuelles	% des survivant (es) ayant bénéficié d'une prise en charge médicale complet
Renforcer la coordination des interventions des partenaires de la santé	de structure de coordination Covid-19 1 % des personnes dans le besoin un kit

	Réunions de coordination de la réponse secteur santé organisées
Fournir des équipements (tentes, lits) et de fournitures médicales (kit IEHK, Kit PED-SAM, Kit Choléra, kit Covid 19) pour la réponse aux catastrophes.	% des personnes dans le besoin recevant une aide médicale/ Nombre de sinistrés prise en charge suivant les différentes prestations
Restaurer la capacité de prestation des soins de santé et l'accès aux services de santé dans les zones les plus touchées, y compris l'accès au traitement du choléra et de soins d'urgence	Durée de la réhabilitation des bâtiments et système de soin de santé % des centres de santé affectés restaurés
Accroître la surveillance épidémiologique pour soutenir la détection précoce et la gestion en temps opportun des éclosions de maladies par la mise en place du système d'alerte précoce EWARS in à Box.	Maladies sous surveillance notifiées à temps Rapports épidémiologiques émis
Intensifier la lutte antivectorielle et des mesures de prévention (campagne de distribution du MILDA) protection de la santé environnementale dans les zones touchées.	Programme de lutte antivectoriel mis en place Campagne de distribution MILDA

Abris et articles ménagers essentiels

Personnes dans le besoin	Personnes ciblées	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
720 677 ⁴	363 761 ⁵	\$ 24 105 202 ⁶	13 879 775 312	UNHCR, CNARR, ACTED, UNICEF, OIM, CRT, APSELPA, MSF, CAIDEL, ...

OBJECTIF	ACTIVITÉS
Réduire la vulnérabilité des populations victimes des inondations à travers une assistance en abris temporaires d'urgence ou cash pour la location et articles ménagers essentiels ;	Construction d'abris temporaires dans les sites de relocalisation identifiés par les autorités ; Distribution de cash pour payer les loyers dans la ville de N'Djamena pour ceux qui ne sont pas hébergés sur le site ; Distribution des articles ménagers essentiels (AME) à l'arrivée dans les sites
Budget nécessaire	\$ 24 105 202 13 879 775 312 F CFA

⁴ Le calcul de la population dans le besoin (PiN) s'est basé sur une estimation de 80 % de la sévérité 1 du PIN global pour les inondations fluviales et pluviales, de 60 % des personnes dans le besoin en situation de sévérité 2 pour les inondations pluviales et 20% des personnes dans le besoin en situation de sévérité 3 pour les inondations pluviales

⁵ Le calcul des personnes ciblées par la réponse s'est basé sur 80% des PIN pour la sévérité 1 pour les inondations pluviales et fluviales, 60% des PIN pour la sévérité 2 pour les inondations pluviales et 10% des PIN pour la sévérité 3 pour les inondations fluviales.

⁶ Enfin, le budget total requis est la somme des budgets estimés pour les secteurs Abris et Articles ménagers essentiels (NFI) pour la saison 1 et 2 en se basant sur les coûts unitaires respectifs.

Eau, Hygiène et Assainissement

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
570, 990	354,990	8,142,000 \$	4 688 163 600	Ministère de l'eau et de l'Énergie, UNICEF, HCR, OIM, SECADEV, ABAMUS, SAHKAL, KITES, CAIDEL, HELP-TCHAD, IHDL, Moustagbal, CRT, APDI, SIF, ACF, FLM, OXFAM, SI, ACTED, CARE, LMI, IRC, World Vision, CICR, MSF, ...

Activités	Indicateurs
Distribution d'article non alimentaires WASH - Kits d'hygiène inclus les articles de gestion de l'hygiène menstruelle	Personnes affectées ayant bénéficié de kits d'hygiène selon les standards du Cluster EHA accompagné de sensibilisation.
Transport et distribution d'eau par camions et traitement d'eau à domicile et réhabilitation des points d'eau dans les sites des sinistrés (réponse immédiate).	Personnes affectées par les crises ayant bénéficié de l'eau potable en quantité suffisante selon les standards de 15 L/pers/Jr.
Potabilisation de l'eau au niveau des points de puisage ou par la distribution de purifiants dans les sites des sinistrés.	Personnes affectées par les crises ayant bénéficié de l'eau potable en quantité suffisante selon les standards de 15 L/pers/Jr.
Construction de latrines publiques ou communautaires séparées, sécurisées et éclairées garantissant l'intimité et la dignité des usagers en particulier les filles et les femmes à raison de 50 personnes par cabine ou porte.	Personnes ayant accès aux latrines construites séparées femmes/filles, hommes/garçons qui respectent l'intimité et la sécurité des filles et des femmes aux normes, sphère ou standards nationaux.
Réhabilitation ou construction des points d'eau résilients aux risques et effets du changement climatique.	Personnes affectées par les crises ayant bénéficié de l'eau potable en quantité suffisante selon les standards de 15 L/pers/Jr.
Réhabilitation ou construction des latrines et d'autres ouvrages d'assainissement dans les écoles, les formations sanitaires et pour les ménages vulnérables.	Personnes ayant accès aux latrines construites séparées femme/fille, homme/garçons qui respectent l'intimité et la sécurité des filles et des femmes aux normes, sphère ou standards nationaux.

Nettoyage et évacuation des boues ou des eaux stagnantes dans les écoles et les formations sanitaires et les sites des sinistrés.	Structures sanitaires et écoles ayant bénéficié d'un paquet WASH dans le contexte inondation.
Installation des dispositifs de lavage des mains dans les écoles et les formations sanitaires et les sites des sinistrés.	Dispositifs de lavage de mains installés dans les écoles, les formations sanitaires et les sites des sinistrés pour la promotion des bonnes pratiques d'hygiène.

Coordination et Gestion des camps

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis	Partenaires de mise en œuvre
1 412 591	215 321	\$ 8 404 810	MASSAH, UNHCR, CNARR, ACTED, OIM, CRT, APSELPA, Kounom Toullo, Africompetence, etc

OBJECTIF	ACTIVITÉS
<p>Identifier et préparer les sites d'hébergement des personnes déplacées</p> <p>Identifier les personnes déplacées et/ou affectées par les inondations et leurs besoins multi-sectoriels</p> <p>Renforcer le système de coordination, d'administration et de gestion des sites pour mieux organiser les sites établis.</p> <p>Appuyer les autorités en charge de l'administration et de la gestion des sites avec les outils nécessaires qui leur permettront d'être efficiente dans la coordination et la facilitation de l'assistance aux personnes déplacées vivant dans des sites ;</p> <p>Renforcer le leadership communautaire afin d'assurer une bonne participation sur les sites avec le respect du genre.</p> <p>Appuyer la mise en place des mécanismes de gestion de plaintes par les partenaires.</p>	<p>Aménagement ou nivellement des sites avec les routes d'accès</p> <p>Formation sur la collecte des données (2 jours/pers) ;</p> <p>Évaluation des besoins pour tous les secteurs (mission de 14 jours pour 150 pers. formées) y compris le transport dans les provinces affectées ;</p> <p>Sensibilisation sur les différents thèmes liés à la vie communautaire et auto-gestion (2 jours) à N'Djamena ;</p> <p>Gestion des sites de déplacement aménagés à N'Djamena pendant 4 mois/personnes (18 staffs)</p> <p>Structuration des milieux (adressage) et Suivi de l'application des normes et standards</p> <p>Mise en place de comités de gestion des sites respectant le genre et assurer leur formation en matière des rôles et responsabilités</p> <p>Fermetures de sites (Accompagnement pour le retour, remise en état des sites).</p>

Accompagner le retour des populations dans un habitat durable dans les localités en décrues les plus affectées	Evaluation post- assistance (mission de 14 jours pour 150 pers. formées) y compris le transport dans les provinces affectées
Budget nécessaire	\$ 8 404 810

Méthodologie de calcul

Le calcul des PIN prend en compte le nombre le plus élevé des populations dans le besoin pour les inondations pluviales et fluviales du fait de l'évaluation des besoins des personnes affectées.

Le calcul des personnes ciblées par la gestion des sites s'est basé sur l'historique des 9 provinces (CHARI BAGUIRMI, HADJER LAMIS, LAC, LOGONE OCCIDENTAL, MANDOUL, MAYO KEBBI EST, N'DJAMENA, TANDJILE, SILA) qui ont enregistré des personnes déplacées vers les sites pour les inondations pluviales et fluviales.

Le budget total est calculé sur base des coûts des activités qui seront menés dans les sites et des évaluations des besoins des personnes affectées par les inondations pluviales et fluviales en dehors des sites.

Protection

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
428,242	321,181	1,501,929\$	864 810 718	Ministère de la femme et de la petite enfance, MATD, MASSAH, UNHCR, UNFPA, UNICEF, CNARR, IRC, AHEAS, CARE, AFJT, ASTBEF, DRC, ADRAH,

Activités	Indicateurs / Cible
Plaidoyer et aide juridique pour le remplacement des documents d'état civil perdus dans la crise (tels que les certificats de naissance, les cartes d'identité, etc.).	% de personnes ayant demandé un appui sur cette question % qui ont obtenu le remplacement de leurs documents perdus
Assurer que les personnes vulnérables affectées par la situation d'urgence soient identifiées et aient un accès égal et en toute sécurité à l'aide humanitaire.	% de rapports de situation et de données sur les besoins ou identifiant les personnes vulnérables (données désagrégées) % des personnes vulnérables affectées par la situation d'urgence qui ont pu accéder à une réponse humanitaire

Évaluer et répondre aux besoins psychosociaux des populations touchées.	% des évaluations de terrain incluant les aspects psychosociaux % de personnes affectées par l'urgence ayant reçu un soutien psychosocial.
Plaidoyer auprès des autorités sur la prise en compte des recommandations relatives aux droits de l'homme lors de la gestion des crises humanitaires (Examen périodique universel, rapporteurs spéciaux, etc.).	# de plaidoyers effectués % de recommandations mises en œuvre

Éducation

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
692 170	553 736	9 415 000	5 421 157 000	UNICEF, Ministère de l'Éducation nationale, ONG SAKHAL, APCD, ESEED, CRT, OHPIDEL

Activités	Cibles	Coût (USD)	Coût (F CFA)
Réhabilitation d'urgence des écoles inondées (nettoyage, désinfection et remblayage des aires inondées, réparation des infrastructures scolaires endommagées)	500 écoles primaires 100 collèges et lycées	1 200 000	690 960 000
Mise en place dans les écoles inondées, des salles de classe temporaires (hangars améliorés) en remplacement des salles de classe détruites	250 temporaires SDC	4 000 000	2 303 200 000
Mise en place des salles de classe temporaires dans les sites de relocalisation des sinistrés.	150 temporaires SDC	2 400 000	1 381 920 000
Support en enseignement à distance pendant un trimestre à travers des radios communautaires et une ligne verte	20 000 élèves	1 500 000	863 700 000
Contractualisation des enseignants pour assurer les cours dans les espaces temporaires	200 enseignants	60 000	34 548 000

d'apprentissage au sein des sites de relocalisation des sinistrés			
Formation en soutien psychosocial et protection de l'enfant en situation d'urgence aux enseignants	200 enseignants	20 000	11 516 000
Distribution de matériels scolaires aux élèves	300 kits scolaire et 200 kits récréatif	150 000	86 370 000
Distribution de matériel didactique aux enseignants	200 enseignants	60 000	34 548 000
Renforcement des capacités des associations des parents d'élèves	250 membres des APE	25 000	14 395 000
TOTAL		4 875 080	5 421 157 000

NB :

- Les personnes dans le besoin (PiN) en Éducation représentent 49% des personnes affectées dans les provinces avec seuil de sévérité 3.
- La cible Éducation représente 80% du PiN.

Coordination et service de soutien

Personnes dans le besoin	Personnes cibles	Fonds requis en USD	Fonds requis en F CFA	Partenaires de mise en œuvre
1 388 000	800 000	850 000	489 430 000	UNHAS

Activités	Indicateurs / Cible
Renforcer les mécanismes et les stratégies de coordination humanitaire nécessaires au niveau national et sur le terrain pour répondre aux besoins d'urgence.	Réunion intersectorielle et HPC / 1 par semaine
Plaidoyer auprès des partenaires pour les inciter à une coordination sectorielle proactive et un partage d'information régulière entre les acteurs	Réunion intersectorielle et HPC / 1 par semaine

Soutenir la mobilisation des ressources pour la réponse au travers un appel Éclair, CERF.	Appel Éclair & CERF / 1
Renforcer le plaidoyer et la gestion de l'information à l'appui des actions prioritaires.	Production de Sitrep et message- clefs / Hebdomadaire

Vue d'ensemble des efforts de réponse aux inondations

Secteur	Prévision personnes ciblées	Capacité nombre de personnes à assister selon les ressources disponibles	Gap	Organisation / Partenaire de mise en œuvre	Zones Provinces d'intervention
Éducation	553 736	3 700	550 036	APSELPA UNICEF	Lac et N'Djamena
Protection	321 181	36 140	285 041	UNICEF	Lac, N'Djamena et Chari-Baguirmi
Protection de l'enfant		21 000		UNICEF	N'Djamena.
AME	363 761	42 300	321 461	UNICEF et CRT	Lac, Logone Occidental et N'Djamena
Nutrition	147 910	56 502	91 408	MSF-Hollande et Unicef	Hadjer-Lamis, Lac, Ouaddaï, MKE, Tandjilé, Logone Oriental, Moyen-Chari et Salamat
Wash	354 990	174 100	180 890	UNICEF et APSELPA	Lac, N'Djamena, MKE, Tandjilé, Logone Oriental, Mandoul, Moyen-Chari et Salamat.
Santé	443 207	23 088	420 119	UNICEF, MSF-H, Caritas Tchad, APSELPA, CRT et UNFPA	N'Djamena, Lac, Logone Occidental, Logone Oriental, Tandjilé, Hadjer-Lamis, Salamat,

Abris	363 761	1998 sacs vides pour la protection des habitations		CRT	MKE, Mandoul, Logone Oriental, Tandjilé, Moyen-Chari et Salamat.
Sécurité Alimentaire	240 140	66 056	174 084	CRT et APSELPA, PAM, OPET	Lac, Batha, Sila et Hadjer-Lamis, Chari Baguirmi

PRISE EN COMPTE DES THEMATIQUES TRANSVERSALES

La gestion des crises humanitaires de manière générale, exceptionnellement celles liées aux inondations, nécessite une approche holistique et une implication de tous. Ce qui implique l'intégration des différentes thématiques transversales, notamment le Genre, la protection, la localisation, la redevabilité des personnes affectées et la Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSEA) dans cette réponse pour assurer une réponse efficace, équitable et qui prône les droits humains.

Pour ce qui est du :

Genre : les violations liées au genre lors des inondations sont une réalité et se manifestent de différentes manières : Séparation des familles, déscolarisation des enfants, Présence des femmes chefs de ménage, inégales répartition des responsabilités vis-à-vis des charges du ménage, les réponses apportées méritent de tenir compte de ces spécificités liés au genre pour réduire les vulnérabilités .

Protection : Quelles sont les aspects à considérer dans la crise liée aux inondations ? les questions de VBG sont-elles prises en considération dans la réponse.

- Manque d'éclairage dans les sites qui exposent les femmes et les jeunes filles
- La proximité du fleuve expose à des cas de noyades des enfants
- La proximité de la chaussée expose à des risques d'accident.

L'identification par les autorités des sites viables doit tenir compte de ces aspects de protection en vue de ne pas exposer les sinistrés au danger.

Localisation : Quels sont les acteurs locaux qui sont impliqués dans les crises liées aux inondations ? Quand interviennent-ils ? Avec quels moyens ?

Les sites sont gérés par les organisations de la Société Civile, les agents du Ministère, la Croix Rouge et de plus en plus avec une plus grande implication des organisations nationales.

Redevabilité envers les personnes affectées : Est-ce que les opinions des victimes sont prises en compte dans la réponse ?

Le manque de consultations des sinistrés occasionne des conflits entre les personnes installées dans le site ;

Faible concertation des personnes sinistrées par les inondations avant d'installer les ouvrages, ou dans le choix du site de relocalisation ;

Non-respect des standards de construction des tentes ;

Non levée formelle des l'état de catastrophe annoncé par les autorités compétentes ;

Prévention de l'exploitation et des abus sexuels(PSEA) : des actions pour la PSEA sont-elles prises en compte ;

Recourir aux standards tels que validés par le réseau PSEA.

STRATEGIE DE SORTIE DE LA CRISE LIEE AUX INONDATIONS

Conditions à réunir pour la sortie de la crise

- Évaluation de la situation des sites de départ inondés
- Fixer un délai de retour
- Identifier les éléments du kit de retour

Fermeture de site

Conditions qui doivent être réunies pour la fermeture

- Planifier les départs par groupes et par sites
- Mobiliser / Disponibiliser des ressources en vue de la fermeture des sites
- Allouer des ressources pour les départs
- Sécuriser les infrastructures mises en place

Kit de retour

- Composition du kit de retour ? Qui a droit au kit de retour ? A qui remet-on le kit de retour
- Des kits ayant été distribués au cours de l'installation dans le site, il ne sera peut-être pas nécessaire de remettre des kits de retour
- Les kits seront constitués en fonction des résultats des évaluations des besoins en vue du départ des sinistrés : la modalité cash est à envisager car elle permettra aux sinistrés de reconstituer leurs biens, élevage ou autres

Sécurisation des infrastructures réalisées

- Comment les sécuriser ?
- Faire un état des lieux des structures qui ont été mises en place

Pendant :

- Mise en place de comités de veille
- Éclairage des sites

Après

- Se rassurer du départ de tous les sinistrés

- Désaffecter les latrines
- Mettre en place des comités de démontage des infrastructures
- Mettre en place des équipements de protection adéquats

RESPONSABLES DE GESTION DES CRISES

Gouvernement

Secteurs	Responsables	Contacts
Coordination nationale MATD/DGPC	SG du MATD GOUNDOUL VIKAMA Directrice Générale de la Protection Civile	+235 66 35 09 20 goundoulvikama@gmail.com Mme ZENAB MAHAMAT ADOUM + 235 62 92 15 97 zenabmhtadoum@gmail.com
Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et des Affaires Humanitaires	Mme la Minitre DG des Affaires Humanitaire	Zara.mahamatissa@yahoo.com +235 66 29 19 42
ANAM	DG	66008660
Ministère de l'Eau / Direction des Ressources en Eau	Directeur	Afumb Yoksou/ 66286762
Ministère de l'Agriculture / SISAAP	Coordonateur SISAAP	ALEXIS DJETODE Tel: 66 34 63 11 (watsapp) alexminagri@yahoo.fr
Ministère de la Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> • Dr Dissia FITTOUIN • Dr TOARLTA NODJTOLOUM Joséphine 	Tel : +235 63.30.02.47 E-mail : josephinetoarlta@gmail.com Tel : +235 66.80.97.16
Ministère de la Défense / OGEMIP		
Ministère de l'Éducation nationale	M. Mahamat seid Farah	Email : mahamatseidf@yahoo.fr

Ministère de l'Élevage		
Ministère de l'Aménagement du Territoire	DG de l'Urbanisme	66 34 46 60
Ministère des Finances, Budget et Plan	SGA	93 10 11 39
Ministère des Infrastructures	Directeur de la voirie	
Mairie de N'Djamena	Directeur de la protection civile	

Coordonnateurs des clusters et responsables des urgences des agences du Système des Nations Unies et Organisations

Agences	Responsables	Contacts
OCHA	Chantal Boloia Zengewa Ghislaine Gatho Bavukahe	boloia@un.org (+235) 69 34 95 64 boloia@un.org bavukahe.gatho@un.org 235 62 54 80 71
PAM	Yves.Rukundo	yves.rukundo@wfp.org
UNICEF	Eric Ngardjimi Kaboré Isseta Brigitte Dr Aristide Delwende Ahmed Aida	66 60 25 50 engardjimi@unicef.org 60 89 24 38 kisseta@unicef.org 65 28 36 48 dparcouda@unicef.org 66 39 10 14 aouldaida@unicef.org
PNUD	Toumane Dianka Dieudonne Dounia	64 00 99 58 toumane.dianka@undp.org 62 93 23 26 dieudonne.dounia@undp.org
FAO	Guillaume Kahomboshi	69 86 62 52 Chibanvunya.Kahomboshi@fao.org
OIM	Samba Yadde	98 98 64 37 syadde@iom.int
UNHCR	Pierre Claver Nyandwi Hélène Solange Bilounga	68 56 20 64 nyandwip@unhcr.org 68 59 30 84 bilounga@unhcr.org
UNFPA	Muriel Kobena	69 34 48 88 kobena@unfpa.org

